

Emplois formation

Le CNAM et le Conseil Régional accompagnent l'innovation

Le Conseil Régional épaulé le Conservatoire National des Arts et Métiers dans le dispositif « activités nouvelles, nouvelles compétences ». Objectif : remettre sur les rails de la réussite des cadres en recherchant d'emploi.

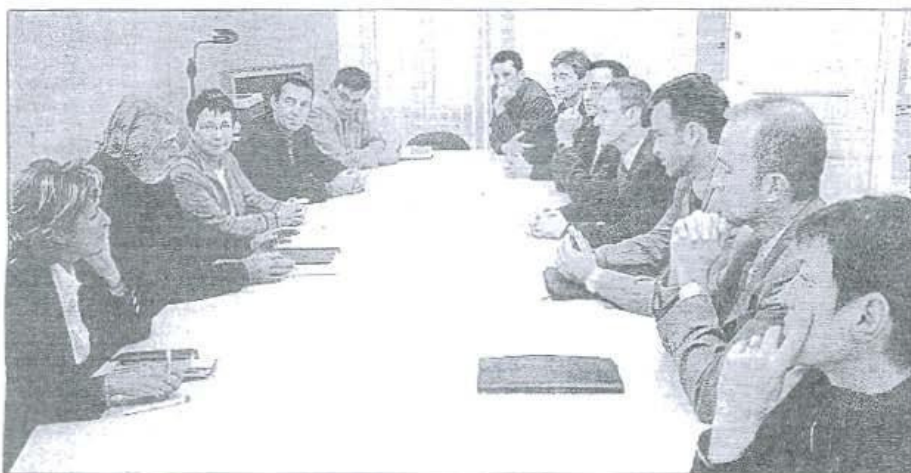


Photo Arthur Fernandez

La Région PACA est riche en petites et moyennes entreprises. Dans un environnement en constante évolution, elles sont confrontées au quotidien à des mutations.

Si le bon vieux adage « gérer comme un bon père de famille » fait recette à Hercy, pour les jeunes pousses de l'entreprise pas question de faire du surplace. Alors, lorsqu'on a une idée lumineuse, trouver le cadre idéal qui fera décoller le projet devient vite un parcours du combattant pour les jeunes chefs d'entreprise. Heureusement le conseil Régional PACA et le CNAM proposent depuis un an, le dispositif « activités nouvelles, nouvelles compétences ». « Cette opération vise à repérer un besoin non satisfait dans une PME, PMI et même une association et à recruter un « pilote de projet ». Jeune loup sorti frais émoulu de l'enseignement supérieur, ou vieux briscard, il n'y a pas de profil type.

Pendant une période de 6 mois « le pilote » va mettre en œuvre ses compétences pour faire éclore le projet. Avec à la clef, une possibilité d'embauche. Et, cerise sur le gâteau, ils bénéficient d'une formation à distance du CNAM, avec l'obtention d'un certificat de compétence, à laquelle s'ajoute un crédit de formation de 1500 euros.

Du positif à tous les étages

Chaque opération coûte 10500 euros. Elle est cofinancée par le Conseil Régional et l'entreprise. « Avec ce dispositif, tout le monde y gagne ! », se félicite Maxime Vincent, Directeur Régional du CNAM. « Le Conseil Régional apporte une partie de l'accompagnement, c'est à dire 5000 euros, par convention, dans la limite de 50 par an. Il remplit ainsi sa mission et peut se prévaloir des réussites obtenues. Le

CNAM, retrouve son métier de base, c'est à dire mettre à disposition des entreprises les moyens de se développer. Le promoteur, ici, le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation trouve les entreprises et les met en relations avec les pilotes, il gagne ainsi en image de marque auprès des entreprises. Les entreprises, mènent leur projet à bien à coûts réduits. Les pilotes enfin, peuvent à l'issue de l'expérience obtenir une embauche », énumère-t-il. En fait, le bilan est plutôt satisfaisant, quant aux recrutements, puisque sur 7 projets arrivés à terme, 6 d'entre eux se sont soldés par une embauche.

Quatre nouvelles conventions

Hier, à Aix, quatre chefs d'entreprises s'étaient déplacés pour signer la convention. Ils ont plusieurs points communs. Tous sont accompagnés par le CEEI Provence. Leurs entreprises évoluent

dans des secteurs innovants, et pour obtenir le précieux sésame du Conseil Régional, leurs projets ont été passés au crible, histoire de juger de leur solidité économique. « Nous ne voulions pas subventionner des entreprises qui vont avoir une vie très courte », explique Maxime Vincent.

Pour Philippe Coumes Directeur de Circé Ingénierie ce dispositif constitue la clef de son développement. « Nous sommes dix pour l'heure. Dans notre domaine d'activité, il est important d'atteindre une taille critique dans les deux ans suivants notre création « Activités nouvelles, nouvelles compétences », nous permet d'aboutir à cet objectif et ainsi pérenniser notre activité ».

Décidément quand la conjugaison des talents rencontre une politique volontariste, c'est l'emploi qui gagne à tous les coups.

Angélique Giorgi